

**Laurent CROIZIER**

Conseiller municipal de Besançon

Conseiller communautaire du Grand Besançon

**Madame Anne VIGNOT**

Maire de Besançon

Mairie de Besançon

2 rue Mégevand

25000 BESANCON

Besançon, le 19 novembre 2021

Madame la Maire,

Le quartier Planoise va traverser dans les prochains mois une période de grande transformation.

Une demande revient fréquemment dans mes discussions avec les habitants du quartier, le conseil citoyen ou les associations : conserver l'âme et la mémoire de Planoise.

La "passerelle rouge" figure parmi les monuments emblématiques, auxquels les habitants tiennent, autant pour des raisons historiques, affectives que pratiques.

Très utilisée, elle permet aux mères de familles et leur bébé en poussette, aux enfants, aux personnes à mobilité réduite, aux scolaires de franchir en toute sécurité le boulevard Salvador Allende.

Elle relie les habitants et les établissements scolaires au parc Lafayette, à de nombreux services essentiels dont la maison des services au public, le CCAS, la Poste, à la culture avec le théâtre de l'Espace, ainsi qu'aux commerces de l'Avenue du Parc.

En résumé, la passerelle est un véritable trait d'union qui structure le cadre de vie quotidien des Planoisiens, facilite leurs déplacements, favorise l'ouverture culturelle et la mixité. Ces valeurs, nous élus de la ville de Besançon, devons les porter avec les habitants, quelles que soient nos convictions politiques.

Si je m'inscris dans la modernisation de Planoise qui vise à redonner à ce quartier qui m'est cher, une image positive, engager la rénovation urbaine ne doit pas signifier effacer l'histoire. Les habitants et les associations sont la mémoire vivante du quartier.

A ce titre, je regrette que les demandes de rendez-vous de celles et ceux qui souhaitent sauvegarder la passerelle soient restées sans réponse à ce jour.

La nouvelle d'un appel d'offres destiné à la déconstruction, sans avoir eu la possibilité de vous dire ce que la passerelle rouge représente pour eux, à quel point elle est dans leur cœur, a provoqué, parmi de nombreux Planoisiens, plus de que de la tristesse ; les larmes ont coulé.

Y avait-il une raison valable pour ne pas répondre à la sollicitation des habitants et des partenaires associatifs ? Leur écoute n'était-elle pas un impératif ?

Le quartier de Planoise est un quartier attachant où l'humain est très présent. Je vous demande, à l'avenir, d'être beaucoup plus attentive et ouverte à la parole des Planoisiennes et Planoisiens, même si les souhaits ne vont pas toujours dans le sens que vous souhaiteriez. L'engagement et l'implication des habitants et des associations à faire du quartier un espace de fraternité mérite notre bienveillance. Je crois sincèrement qu'entre personnes constructives, au sens élevé de l'intérêt général, des compromis sont toujours possibles.

Désormais, il me semble important d'être précis sur les intentions de la ville à propos de la passerelle.

Votre intention est-elle de démolir pour simplement supprimer l'édifice ou démolir pour ensuite reconstruire une nouvelle passerelle ?

Au regard de l'intérêt pratique et structurant que cette passerelle représente pour le quartier au quotidien, j'appelle à un nouvel aménagement qui pourrait faire l'objet d'un travail de concertation entre la ville de Besançon, les habitants et les associations. Vous pourrez compter sur mon soutien pour un tel projet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération.

**Laurent CROIZIER**